

Région

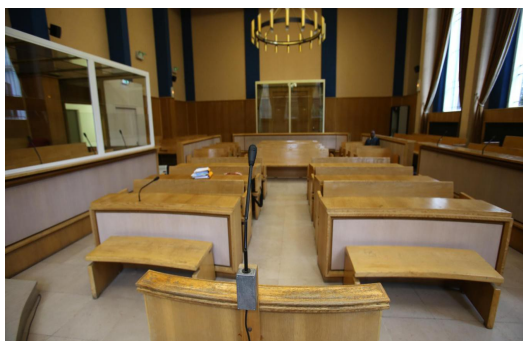


NON GRADÉS



Grand-Est

Le 03 mars 2017, à 14h, le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants NON-GRADÉS était le seul SYNDICAT à se rendre à l'audience pour soutenir NOS TROIS COLLEGUES GRADES agressés le 09 février 2017 au Centre de Détention de Villenauxe-la-Grande.



La cour a rendu son verdict après un long délibéré et condamné le détenu K... à 12 mois ferme avec mandat de dépôt plus des dommages et intérêts pour nos trois collègues. Les réquisitions de l'Avocat Général avaient pourtant requis 8 mois !

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants après s'être entretenu longuement par téléphone avec deux, des collègues victimes, se félicite de cette décision judiciaire... Sûrement que nos trois collègues gradés reverront leur syndicat un jour, pour leur demander de voter pour eux, aux prochaines élections ou pour renouveler leur carte syndicale !

Pascal GOULARD, Secrétaire Régional